

Avis du Conseil de l'immobilier d'État (CIE) Sur la gestion immobilière des centres hospitaliers régionaux universitaires (CHRU) - 15 octobre 2014

15/10/2014

Le Conseil immobilier de l'État (CIE) vient de mettre en ligne son avis sur la gestion immobilière des CHRU datant du 15 octobre 2014. « Le Conseil observe que l'immobilier est, dans chacune de ses dimensions, un facteur déterminant de l'accomplissement des missions du service public hospitalier. (...) Avec un patrimoine de 60 Mm² construits valorisé à 45 Mds€, la gestion immobilière des établissements publics de santé est également un enjeu considérable pour les finances publiques et l'aménagement du territoire. (...) Le Conseil recommande : - L'élaboration par les CHRU de schémas pluriannuels de stratégie immobilière intégrant les opérations de maintenance, inscrits dans leur environnement régional et visant à répondre aux besoins métiers ainsi qu'à dégager des marges de manoeuvre financières par la valorisation du patrimoine ; La poursuite des travaux d'amélioration de la connaissance du parc et des coûts immobiliers par l'appropriation des outils développés par l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) ; La régulation dans le temps des flux d'investissements hospitaliers et la prise en compte du coût global immobilier dans la tarification de l'activité ; L'engagement d'une réflexion sur les mécanismes et outils de production de l'immobilier hospitalier public afin d'assurer une meilleure maîtrise des programmes des délais et des coûts des projets ; La structuration et la professionnalisation de la fonction immobilière notamment par l'optimisation des compétences immobilières du corps des ingénieurs hospitaliers ; Le déploiement d'outils de gestion intégrant la maintenance dans le cadre d'une politique globale de service à destination des professionnels et des patients ; Le développement d'une démarche environnementale exemplaire. »